

## Décision n° 2020-009/Version 2

### portant délégation de signature à la Vice-Présidence de la recherche

Le Président de l'École normale supérieure de Lyon,

**Vu** le code de l'éducation ;

**Vu** le décret n° 2012-715 consolidé du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'École normale supérieure de Lyon ;

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** le décret du 31 mai 2019 portant nomination de M. Jean-François PINTON dans les fonctions de Président de l'École normale supérieure de Lyon ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration n° III.4 en date du 10 septembre 2018 portant délégation de compétences du conseil d'administration au Président de l'ENS de Lyon ;

**Vu** la nomination de Monsieur Thierry DAUXOIS en qualité de vice-président de la recherche à compter du 3 février 2020 ;

## DÉCIDE

### Article 1. Délégation de signature du Vice-Président de la recherche

Monsieur Thierry DAUXOIS, Vice-Président de la recherche, reçoit délégation à effet de signer, au nom du Président de l'École normale supérieure de Lyon, dans le périmètre de la recherche les actes suivants d'un montant inférieur à 90 000 HT euros ;

#### Article 1.1. Gestion des personnels et gestion administrative

- les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS ;
- les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels affectés à la vice-présidence de recherche ou affectés dans une structure de recherche, unité de recherche ou plateforme de recherche dont l'ENS de Lyon est tutelle, à l'exception de :
  - Ceux à destination des pays identifiés par le MAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
  - Ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
  - Ses propres ordres de missions

- les certificats et attestations à caractère reconnaissant
- tous les actes, conventions, décisions, rapports et correspondances dans le domaine de la recherche et notamment :
  - les conventions de stage ou d'accueil des élèves et étudiants accueillis au sein des laboratoires de recherche,
  - les conventions de prêt ou de mise à disposition de matériel,
  - les conventions relatives au financement associées à la recherche et à l'organisation de colloques ou de manifestations,
  - les conventions de prestations de services,
  - les accords de secret ou de confidentialité,
  - les réponses et dépôts de projets dans le cadre d'appels émis par des agences de financement (ANR, Région, Commission européenne,...),
  - toutes les conventions associées à la recherche hormis les conventions cadres.
- les actes relatifs au fonctionnement du Conseil Scientifique et de toute commission relevant de la Vice-Présidence de Recherche,
- les certificats administratifs, les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location ou d'un taxi.

## **Article 1.2. Gestion financière**

L'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 90 000 euros HT.

## **Article 2. Délégation de signature accordée à la coordination administrative de la recherche**

Délégation de signature est donnée à Madame Véronique VIAL DE MARCHI, coordinatrice administrative et financière de la Vice-Présidence de la recherche, à l'effet de signer au nom du Président de l'ENS de Lyon, dans le périmètre de la recherche, les actes suivants d'un montant inférieur à 25 000 euros HT :

### **Article 2.1. Gestion des personnels et gestion administrative**

- les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS ;
- les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels affectés à la vice-présidence de recherche ou affectés dans une structure de recherche, unité de recherche ou plateforme de recherche dont l'ENS de Lyon est tutelle, à l'exception de :
  - Ceux à destination des pays identifiés par le MAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
  - Ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
  - Ses propres ordres de missions,
- les certificats et attestations à caractère reconnaissant
- les certificats administratifs, les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location ou d'un taxi.

### **Article 2.2. Gestion financière**

L'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 25 000 euros HT.

### Article 3. Délégation de signature accordée aux structures dépendant de la vice-présidence de la recherche

Délégation de signature est donnée aux directeurs des Laboratoires et en leur absence aux suppléants nommément désignés dans le tableau ci-dessous, à effet de signer, au nom du Président de l'ENS de Lyon, les actes listés ci-dessous dans la limite de leurs attributions et du montant ne dépassant pas 25 000 euros HT :

Sigle	STRUCTURE	NOM	FONCTION	Modifications
CIHAM	Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux	Jean-Louis GAULIN	Directeur- délégué principal	
		Carlos HEUSCH	Professeur - délégué suppléant	
		Pierre DIMOYAT	Assistant ingénieur	
EVS	Laboratoire Environnement Ville Société	Jean-Yves TOUSSAINT	Directeur- délégué principal	
		Hervé PIEGAY	Directeur adjoint- délégué suppléant	
GATE	Groupe d'Analyse et de Théorie Économique	Sonia PATY	Directeur - délégué principale	
		TAI DAO	Secrétaire général – délégué suppléant N° 1	
		Mathieu COUTTENIER	Chercheur contractuel – Suppléant N°2	
CMW	Centre Max Weber	Christine DETREZ	Directeur – délégué principal	
		Abderrhazag GUERCHOUCHE	Responsable financier N° 1	
IAO	Institut d'Asie Orientale	Béatrice JALUZOT	Directeur – délégué principale	

		Arnaud NANTA	Directeur adjoint – délégataire suppléant	
ICAR	Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations	Sandra TESTON- BONNARD	Directrice – délégataire principale	
		Lucie BUJON	Secrétaire générale – délégataire suppléante	
LARHRA	Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes	Bernard HOURS	Directeur – délégataire principal	
		Igor MULLIER	Maître de conférences délégataire suppléant N°1	
		Véronique GRANDJEAN	Secrétaire générale – délégataire suppléante N° 2	
TRIANGLE	Action, discours, pensée politique et économique	Claude GAUTIER	Directeur – délégataire principal	
		Pascal ALLAIS	Secrétaire général – délégataire suppléant N° 1	
		Marie LUCCHI	Assistante ingénieure du CNRS – suppléante N° 2	
CERCC	CERCC Centre d'études et de recherches comparée sur la création	Eric DAYRE	Directeur-délégataire principal	
HISOMA	HISOMA Laboratoire Histoire et Sources des Mondes Antiques	Stéphane GIOANNI	Directeur – délégataire principal	
		Claire FAUCHON	Enseignant chercheur – délégataire suppléante N° 1	
PERSEE	PERSEE	Nathalie FARGIER	Directeur – délégataire principale	
		Eric ASTIER	Responsable du pôle Dél suppl N° 3	

IHRIM	Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités	Olivier BARA	Directeur – délégataire principal	
		Marina MESTRE- ZARAGOZA	Directrice-adjointe – délégataire suppléante n° 1	
		Anne-Laure MOTKIN	SG suppl n° 2	
		Stéphanie DORD- CROUSLE	Responsable- adjointe- Délégataire suppléante n°3	
LLE	Laboratoire de l'Éducation	Patricia LAMBERT	Directrice – délégataire principale	
		Julien BARRIER	Maître de conférence – délégataire suppléant	
ENS Editions	ENS Editions	Isabelle BOUTOUX	Directrice – délégataire principale	
LGL	Laboratoire de Géologie de Lyon Terre Planètes Environnement	Emanuela MATTIOLI	Directrice – délégataire principale	
		Bruno REYNARD	Directeur adjoint – délégataire suppléant	
CRAL	Centre de Recherche Astrophysique de Lyon	Laurence TRESSE	Directrice – délégataire principale	
		Sandrine RAMAGE	Responsable administrative – délégataire suppléante	
IXXI	Institut Rhônalpin des Systèmes Complexes	Pierre BORGNAT	Directeur – délégataire principal	
		Stéphane GRUMBACH	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Diane BARTHELEMY	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	

CBP	Centre Blaise Pascal	Ralf EVARAERS	Directeur – délégataire principal	
		Hervé GILQUIN	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Diane BARTHELEMY	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	
LBMC	Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule	Didier AUBOEUF	Directeur – délégataire principal N°1	
		Gaël YVERT	Directeur adjoint	
		Isabelle SERVAIS	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	
CIRI	Centre International de Recherche en Infectiologie	François-Loïc COSSET	Directeur – délégataire principal	
		Nathalie ALAZARD- DANY	Directeur adjoint – délégataire suppléante N°1	
		Cécile MONNIER- OUDIN	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	
		Nathalie JACQUET	Responsable-adjointe du service administratif - délégataire suppléante n° 3	
IGFL	Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon	Florence RUGGIERO	Directeur – délégataire principale	
		Frédéric FLAMANT	Directeur adjoint – dél suppléant N°1	
		Fabienne ROGOWSKY	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	

RDP	Laboratoire Reproduction et Développement des Plantes	Teva VERNOUX	Directeur – délégataire principal	
		Gwyneth INGRAM	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Cindy VIAL	Responsable administrative et financière- délégataire N° 2	
UMPA	Unité de mathématiques pures et appliquées	Alice GUIONNET	Directrice – délégataire principale	
		Jean-Claude SIKORAV	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Virginia GONCALVES	Responsable administrative et financière – délégataire N° 2	
LIP	Laboratoire de l'Informatique du Parallélisme	Patrick BAILLOT	Directeur – délégataire principal	
		Frédéric VIVIEN	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Marie BOZO	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	
CHIMIE	CHIMIE	Chantal ANDRAUD	Directrice – délégataire principale	
		David LOFFREDA	Directeur de recherche CNRS – dél suppléant N°1	
		Christophe BUCHER	Directeur adjoint – délégataire suppléant N° 2	
		Damien SEON	Resp adm et financier – dél suppl N°3	
PSMN	Pôle scientifique de modélisation numérique	Hervé GILQUIN	Directeur – délégataire principal	
		Ralf EVERAERS	Dir adjoint – dél suppl N°1	

		Diane BARTHELEMY	Responsable administrative et financière – délégataire suppléante N°2	
SFR BIOSCIENCES – Structure Fédérative	Biosciences -PBES	Jacqueline MARVEL	Directrice – délégataire principale	
		Yann LEVERRIER	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Anaïs JACQUIN	Resp adm et fin – délégataire suppléante N° 2	
		Tiphaine DOREL	Assistante ingénieure	
	Service ingénierie mécanique	Marc MOULIN	Directeur - délégataire principal	
	MAGASIN DE BIOLOGIE COORDINATION BIOLOGIE	Didier AUBOEUF	Directeur adjoint – délégataire suppléant N°1	
		Isabelle SERVAIS	Responsable adm et fin– délégataire suppléante N°2	
PHYSIQUE	PHYSIQUE	Thierry DAUXOIS	Directeur – Délégataire principal	
		Patrick OSWALD	Directeur de recherche CNRS – délégataire suppléant N° 1	
		Jean-Christophe GEMINARD	Directeur adjoint	A compter du 01/01/2020
		Nadine CLERVAUX	Resp adm et financière dél suppl N°2	
FRE CRMN	Centre de Résonance Magnétique	Guido PINTACUDA	Directeur et délégataire principal	

### **Article 3.1. Gestion des personnels et gestion administrative**

- les autorisations de congés annuels ordinaires ou d'absence des personnels BIATSS,
- les ordres de mission et leur état de frais le cas échéant, pour le compte de l'ENS de Lyon, des personnels affectés ou missionnés par leur structure, à l'exception de :
  - ceux à destination des pays identifiés par le MAE comme présentant un risque pour les voyageurs sur la période concernée,
  - ceux concernant les BIATSS à destination de l'étranger,
  - leurs propres ordres de missions,
- les certificats et attestations à caractère reconnaissant,
- les certificats administratifs, les autorisations d'utilisation d'un véhicule personnel, véhicule de service, véhicule de location ou d'un taxi.

### **Article 3.2. Gestion financière**

L'engagement juridique, la certification du service fait, l'ordonnancement et la liquidation des dépenses, notamment dans l'application GFC, pour un montant ne dépassant pas 25 000 euros HT.

### **Article 4. Subdélégation**

Toute subdélégation de signature est prohibée.

Les délégations de signature prennent fin au plus tard à la fin du mandat du Président de l'ENS de Lyon ou en cas de changement de fonctions des délégataires.

### **Article 5. Obligations du délégataire**

Les délégataires s'engagent à :

- rendre compte au Président de l'ENS de Lyon sans délai, de manière exhaustive et à toute requête, de l'utilisation qu'ils ont faite de sa délégation de signature ;
- produire un spécimen de signature qui sera annexé à la présente décision.

### **Article 6. Mentions obligatoires**

En application de la présente décision, tout acte précité signé par délégation devra comporter obligatoirement, le prénom, nom et la qualité du signataire ainsi que la mention suivante : « Pour le Président et par délégation ».

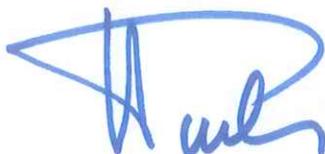
### **Article 7. Exécution de la décision**

Cette décision abroge toute délégation de signature antérieure au bénéfice des mêmes délégataires et s'applique à compter du 3 février 2020.

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le 3 février 2020

Le Président de l'ENS de Lyon,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-François Pinton', written in a cursive style.

Jean-François PINTON

**Original :**

◦ Recueil des actes administratifs de l'ENS de Lyon.

**Publication :**

◦ Diffusion sur le site internet, rubrique « l'École > Nous connaître > Organisation > Décisions du Président